

INSCRIPTIONS – SEJOUR RESERVE AUX HABITANTS D'ELBEUF

Et POUR LES ENFANTS NON PARTIS EN SEJOUR SKI AVEC ANIMELBEUF EN 2019

Aucune réservation en dehors des dates ci-dessous et aucune préinscription ne seront faites

Jours et Horaires d'inscription

- ✚ Les lundis 13 -20 et 27 janvier 2020 de 10h à 17h
- ✚ Les mercredis 15 – 22 et 29 janvier 2020 de 10h à 13h et de 14h à 17h

Au siège de l'association situé 1 rue Jacques PREVERT 76500 ELBEUF

Seuls les dossiers complets et transmis **UNIQUEMENT** lors de ces créneaux au siège de l'association seront acceptés.

DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant
- Attestation de carte vitale
- Carte de mutuelle
- Règlement en espèces ou en chèque de 300 € (le règlement doit être effectué obligatoirement le jour de l'inscription – possibilité en 3 chèques (100 € premier chèque encaissé à l'inscription – deuxième chèque 100 € encaissé en février et troisième chèque 100 € encaissé en mars)

Vous devez être à jour de l'adhésion à ANIM ELBEUF soit 4.30 € pour les enfants de 08 à 13 ans et 6.50 € pour les plus de 13 ans. Vous devez également être à jour de vos factures en cours (si votre enfant fréquente nos accueils de loisirs).

Même si vous bénéficiez des aides de la CAF (**aides AVE 2020**) vous devrez régler la totalité du séjour. Lorsque vous recevrez le document de la CAF (courant 1^{er} trimestre 2020) vous informant des aides qui vous seront attribuées, vous devrez nous l'apporter à l'association. Vous serez remboursés de ce que vous avez trop réglé lorsque l'association aura perçu les aides de la CAF (juillet 2020).

Un certificat médical autorisant la pratique du ski et la vie en collectivité devra nous être transmis au plus tard le mercredi 25 Mars 2020 (jour de la réunion d'information).